

PROGRAMME DE SERVICES

Renouvellement de Power Assurance

Le renouvellement de Power Assurance peut être acheté si l'équipement est couvert par le programme de services Power Assurance.

Le renouvellement de Power Assurance peut être acheté dans les 3 mois suivant la date d'expiration de Power Assurance.

APPLICABLE À L'ÉQUIPEMENT SUIVANT

Liebert® GXE (6-10 kVA), Liebert® GXT MT+ (6-10kVA), Liebert® GXT3 (tour 10 kVA), Liebert®, GXT4™ (5-10 kVA), Liebert® GXT5™ (3-20 kVA).

APPLICABLE AUX SKU DE SERVICE SUIVANT

RUPS-PA5R-007	RUPS-PA5R-008	RUPS-PA5R-009
---------------	---------------	---------------

PRÉ-REQUIS A L'ACHAT DU SERVICE

Le partenaire channel (c.-à-d. le distributeur et le revendeur) doit fournir à Vertiv le nom, le prénom et l'adresse e-mail du client final afin de pouvoir traiter la commande et permettre au client d'activer le programme de services acheté.

ENREGISTREMENT EN LIGNE POUR LA VALIDITÉ

Ce programme de services doit être enregistré pour être valide. Pour l'enregistrer, veuillez remplir le formulaire d'enregistrement à l'adresse suivante : <https://www.vertiv.com/fr-emea/assistance-technique/register-your-product/registration/> dans les 30 jours suivant la réception du certificat de confirmation.

Suivez toutes les étapes de l'enregistrement jusqu'à ce qu'il vous soit demandé si vous avez acheté un programme de services, lorsque vous y êtes invité, cochez oui et indiquez le code du programme de service et la date de livraison conformément aux informations reçues sur le certificat de confirmation.

SERVICE PROGRAM

Do you have a service program available?

YES NO

Service Program Code

Service Program Delivery Date

N'oubliez pas que si le Service **n'est pas enregistré dans les 30 jours suivant la réception du certificat de confirmation, il expirera et sera considéré comme exécuté par Vertiv.**

RECAPITULATIF DES SERVICES

Programme de services complet de cinq (5) ans à compter de la date d'expiration de Power Assurance (date d'entrée en vigueur) comprenant :

- Accès 24 h/24, 7 j/7 au centre de services d'urgence en anglais.
- Accusé de réception du ticket dans le jour ouvré suivant.
- Engagement de réponse dans le jour ouvré suivant l'accusé de réception du ticket. Vertiv, à sa discrétion, planifiera :
 - l'intervention sur site en cas de réparation ou,
 - expédition de l'unité de remplacement.
 - Vertiv se réserve le droit de demander au Client final de retourner l'unité défectueuse, dans ce cas Vertiv fournira un numéro RMA, l'adresse et toute autre instruction pour le retour de l'unité défectueuse. Le Client final supportera tous les coûts pour retourner l'Équipement défectueux.
- Une (1) visite de maintenance préventive programmée avec le client du lundi au vendredi de 8 h à 17 h (sauf jours fériés nationaux).
- Couverture intégrale des pièces, de la main-d'œuvre et des déplacements.

SERVICE EFFECTUÉ

- Support Service 24 h/24, 7 j/7 :
Les clients Power Assurance reçoivent des points d'accès dédiés au Centre de service client :
 - Numéro de téléphone 24 h/24, 7 j/7 : Numéro gratuit (le cas échéant) : 00 800 11554499.
 - Adresse e-mail : eoc@vertiv.com.
 Une équipe de professionnels assurera la liaison avec le client final en fournissant une assistance téléphonique et en identifiant la meilleure ligne de conduite. Dans un délai d'un jour ouvré à compter de la date de la réclamation, le Centre de service client émettra un accusé de réception de ticket indiquant si un produit de remplacement sera expédié au Site du Client.
- Temps de réponse :
 - Dans un délai d'un jour ouvré à compter de l'accusé de réception du ticket : i) en cas de réparation, un technicien sera envoyé sur le Site. ii) en cas de remplacement, une unité de remplacement sera expédiée au client.
- Couverture intégrale des pièces, de la main-d'œuvre et des déplacements :
 - Une couverture complète des pièces et de la main-d'œuvre comme suit : i) en cas de réparation, la visite sur site programmée pendant les heures normales de travail, y compris les déplacements, le temps de réparation et les pièces utilisées pour la réparation. ii) en cas de remplacement, l'expédition d'un produit neuf ou remis à neuf ou d'une partie de celui-ci équivalent à celui couvert par ce programme de services.
- Maintenance préventive :
La visite de maintenance préventive à programmer pendant les heures normales de travail comprendra les activités mentionnées ci-dessous. Un rapport sera remis au client final une fois la visite terminée.

Liste de vérification de la visite de maintenance préventive de l'onduleur

Contrôles environnementaux

- Température ambiante
- Propreté
- Emplacement de l'onduleur

Contrôles visuels

- Isolation, surchauffe, dommages
- Fusibles
- Vérifier que tous les écrous, boulons, vis et connecteurs sont bien serrés et ne présentent pas de décoloration due à la chaleur

Nettoyage/Débit d'air

- Vérifier les joints de porte/compartiment, ventilateurs
- Vérifier les grilles, les ventilateurs
- Nettoyer le débit d'air d'entrée/sortie

Vérifier/enregistrer la tension et les courants

- Entrée/Sortie, redresseur

Forme d'onde des mesures de sortie

- Courant RMS de sortie
- Courant de crête de sortie – selon les besoins
- Tension de sortie

Batterie interne

- Vérifier visuellement l'état de propreté
- Vérifier visuellement l'absence de fissures, de fuites et de corrosion
- Mesurer et enregistrer la tension totale de la chaîne de batteries
- Mesurer la tension du chargeur

Forme d'onde de mesure de sortie

- Courant RMS de sortie
- Courant de crête de sortie – selon les besoins
- Tension de sortie

Logiciel

- Télécharger et enregistrer toutes les données de configuration, l'historique des alarmes, les données de défaut

HYPOTHÈSES ET CLARIFICATIONS

- Les frais de maintenance préventive encourus en raison de retards indépendants de la volonté de Vertiv seront facturés.
- Les activités supplémentaires ne faisant pas partie du champ d'application de la présente prestation peuvent être ajoutées et faire l'objet d'un devis séparé.

RESPONSABILITÉS DU CLIENT FINAL

Le Client doit fournir :

- Accès complet au site et à l'équipement aux fins des services de démarrage.
- Environnement de travail sûr, y compris, le cas échéant, les procédures d'induction de sécurité.

- Un point de contact pendant le service.
- Un point de contact pour la réception des unités et des composants.
- L'équipement doit déjà être installé et mis en service conformément aux recommandations du fabricant.
- Isolation de tout système d'extinction d'incendie à base d'eau pendant la durée des travaux sur le site.

Toutes les visites de maintenance préventive doivent être demandées au moins 10 jours ouvrés à l'avance en contactant le Centre de service client Vertiv™ au numéro de téléphone gratuit (si disponible) : 00 800 11554499.

- Si, pour une raison quelconque, les travaux ne peuvent pas être effectués pendant l'horaire prévue, informez le personnel de service Vertiv 48 heures avant l'événement prévu.

L'entretien peut nécessiter l'arrêt de la charge pour assurer l'intégrité de la connexion électrique.

Le personnel présent n'est pas censé travailler seul, il est attendu que le personnel du site surveille et comprenne régulièrement la condition du personnel présent si le technicien se rend seul sur le Site.

Si de l'amiante est présent dans le bâtiment en lien avec la zone de travail de l'équipement et des travaux prévus, les agents présents doivent en être informés par le personnel du site.

EXCLUSIONS

La couverture Pièces et main-d'œuvre pour la réparation et le remplacement ne s'étend pas aux pertes ou dommages dus à une mauvaise utilisation, un accident, un abus, une négligence, une usure normale, une négligence (autre que celle du Fournisseur), une modification ou une altération non autorisée, une utilisation au-delà de la capacité nominale, un défaut de signalement d'un défaut ou d'un dysfonctionnement connu en temps opportun, de sources d'alimentation ou des conditions environnementales inappropriées, une mauvaise installation, une réparation, une manipulation, une maintenance ou une application ou toute autre cause non due au Fournisseur.

La couverture des pièces, de la main-d'œuvre et de déplacement est annulée si la batterie se décharge en dessous du point de coupure minimum de tension de batterie. Pour éviter une telle décharge, ne laissez pas l'interrupteur d'alimentation de l'Équipement allumé pendant plus de 2 jours, sans alimentation en courant alternatif de l'équipement.

La batterie doit être rechargée tous les 6 mois (période maximale) si elle n'est pas utilisée. Cette couverture des pièces ne couvre pas les opérations de retrait, d'installation, de démarrage, de remplacement des fusibles, de réinitialisation des disjoncteurs, de maintenance, d'inspection du site qui ne déterminent aucune action corrective requise, ni aucun autre service non expressément prévu par les termes de ce programme de service.

Les éléments optionnels tels que la carte Web, l'armoire de batterie externe et le kit de glissières ne sont pas couverts par ce programme de service.

LES ÉQUIPEMENTS RÉPERTORIÉS DANS CE PROGRAMME DE SERVICES NE SONT PAS CONÇUS POUR ÊTRE UTILISÉS DANS LES CAS SUIVANTS : (i) APPLICATIONS CONCERNANT DES DISPOSITIFS D'ASSISTANCE A LA VIE OU D'APPAREILS DE SURVIE OU DANS LA PROXIMITÉ DE TELS DISPOSITIFS SANS AVIS PRÉALABLE ET APPROBATION ÉCRITE DE VERTIV ET (ii) EN LIEN AVEC TOUTE APPLICATION NUCLÉAIRE ET CONNEXE.

VISITES INTERROMPUES

Les visites de Site interrompues résultant d'un avis inadéquat, de faux appels, d'appels injustifiés ou non autorisés, d'instructions inexacts, d'une inaccessibilité au Site, d'une indisponibilité de l'Équipement pour effectuer les activités conformément au champ d'application, seront facturées à 50 % de la valeur contractuelle.

SOUS-TRAITANT

Le Vendeur se réserve le droit de sous-traiter les Services à d'autres.

CONDITIONS GÉNÉRALES

La fourniture des Services décrits dans le présent champ d'application est soumise aux conditions générales de vente, comme indiqué plus en détails ici <https://www.vertiv.com/fr-emea/about/terms--conditions-of-sale/> (Conditions générales standard de Vertiv).

Les clients finaux peuvent être invités à fournir une preuve de la date d'achat.

En enregistrant le Service de la manière décrite ci-dessus, le Client final confirme avoir lu les Conditions générales standards de Vertiv et les accepte sans limitation.

Les Conditions générales standards de Vertiv et toutes les autres conditions comprises dans les présentes s'appliquent (i) exclusivement entre Vertiv et le tiers qui a directement acheté le Service ; et (ii) aux Services achetés par le Client final tels que mieux définis ci-dessus. Afin d'éviter toute ambiguïté, les Services obtenus auprès de n'importe quel Revendeur Vertiv sont régis uniquement par l'accord entre le Client final et le Revendeur Vertiv. Un tel accord peut fournir des conditions identiques aux Conditions générales standards de Vertiv, dans tous les cas, Vertiv sera responsable dans les limites et dans la mesure définies dans les Conditions générales standards de Vertiv. Veuillez contacter votre revendeur Vertiv pour plus d'informations sur les services décrits dans ce champ d'application et sur les conditions générales Vertiv connexes.

Tous les documents, images ou autres informations fournis au Client final ou rassemblés sur le site du Client final resteront la propriété exclusive de Vertiv.

Vertiv se réserve le droit de modifier les Conditions générales standards de Vertiv à tout moment. Dans un tel cas, le Client final en sera dûment informé, mais toute modification ne s'appliquera pas aux Services achetés par le Client final avant la date de ladite modification.

AVIS DE CONFIDENTIALITÉ

Politique de confidentialité de Vertiv disponible à l'adresse : [Politique de confidentialité](#).